



L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le rôle de coordination est assuré par une sage-femme à temps plein dans l'unité, les autres professionnels interviennent sur des temps partiels.

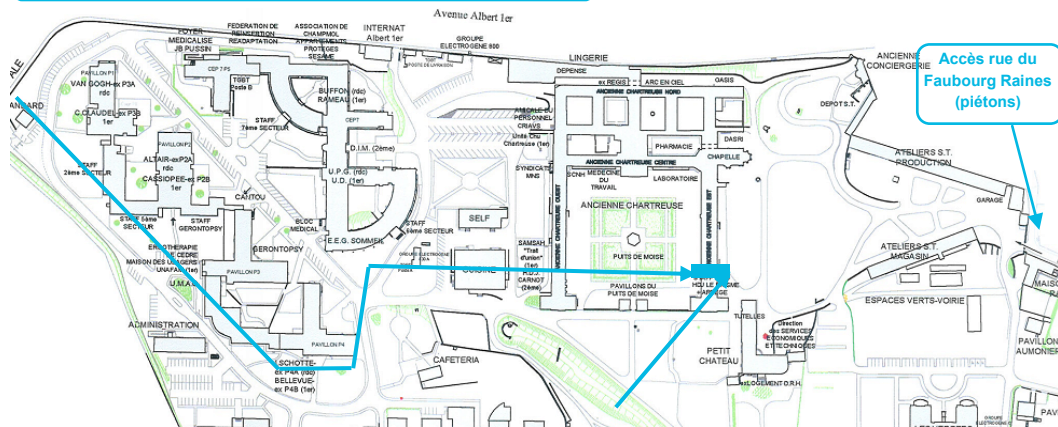
Deux pédopsychiatres	Une enseignante en activité physique adaptée
Une psychologue	Une éducatrice spécialisée
Un cadre de santé	Un éducateur spécialisé musicothérapeute
Une sage-femme	Un musicothérapeute
Une infirmière puéricultrice	Une assistante médico-administrative
Une infirmière	Une assistante sociale
Une psychomotricienne	

LE PLAN D'ACCÈS

 **En autobus** : prendre les lignes 3 ou 13 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »

 **Par le tram** : prendre la ligne T1 Dijon Gare > Quetigny Centre (Arrêt Dijon Gare) ou ligne T2 Valmy > Chenôve Centre (Arrêt Dijon Gare). En empruntant le passage Henri Vincenot, côté avenue Albert 1er, il vous faudra une quinzaine de minutes pour arriver au CH La Chartreuse en passant par l'entrée située rue du Faubourg Raines.

CH : Entrée principale - 1 bd Chanoine Kir



2^o étage

Unité Père-Mère-Bébé

CMP - CATTp - HDJ - Équipe mobile

1 boulevard Chanoine Kir - 21033 DIJON CEDEX



L'unité Père-Mère-Bébé est une unité de psychopathologie périnatale.

Elle est proposée aux futurs parents et aux parents d'un bébé de moins de 18 mois.

La période périnatale est une période sensible durant laquelle la souffrance psychique peut être révélée, réactivée et la dynamique familiale perturbée.

L'unité Père-Mère-Bébé est rattachée au pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Ce pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins cohérente, adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de structures de soins, réparties sur Dijon et le sud de la Côte-d'Or.

Contacts :

Secrétariat : 03 80 42 52 83

Sage-femme de coordination :

03 80 42 48 32

Cadre de santé : 03 80 68 08 71

Pour toute prise de rendez-vous, ou demande de renseignement, veuillez vous adresser au secrétariat :

du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Fermeture partielle durant les vacances scolaires.

La couverture sociale doit être à jour.

LES MISSIONS

Les soins proposés à l'unité Père-Mère-Bébé s'adressent autant aux parents qu'aux bébés. Les prises en charge concernent les pathologies des interactions et des troubles de la parentalité susceptibles d'entraver la qualité de la relation parents-bébé et d'altérer la construction psychique de l'enfant.

⇒ Soutenir, dans la période pré et post natale immédiate, les parents confrontés à une anxiété, une dépression, une grossesse pathologique associée à des signes de souffrance psychique, une période de deuil, un accouchement traumatique, une mise en place difficile des interactions avec leur enfant, une gestion spécifique des traitements psychotropes...

⇒ Accueillir les parents avec leur bébé souffrant de troubles du sommeil, de l'oralité, d'anorexie, de l'accordage, de dépression du nourrisson, de pleurs incessants...

Les dispositifs de soins permettent de donner une réponse de soins gradués aux troubles psychoaffectifs tant des parents que des bébés.

Cette expérience dans la prévention et l'accompagnement de la parentalité amène certains professionnels à conduire des activités d'enseignement et de recherche.

LES PARTENAIRES

Intégrée dans le réseau de périnatalité de Bourgogne, l'équipe travaille en partenariat avec de nombreux professionnels de la périnatalité :

- Les maternités et les services de pédiatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, du Centre Hospitalier de Beaune et de l'Hôpital privé Dijon-Bourgogne, Valmy
- Le réseau de psychologues des maternités
- Les gynécologues, pédiatres, médecins généralistes, sages-femmes libérales
- Les services de psychiatrie adulte et enfant de la région
- Les services du Conseil Départemental : PMI, ASE, structures de la petite enfance
- L'Amarine : Maison Verte
- Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA),
- Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

- **Des consultations** médicales de psychiatrie périnatale
- **Des entretiens** psychologue, sage-femme et infirmier

Des activités de groupe :

- Activité physique et grossesse
- Groupe parole
- Musicothérapie et psychomotricité

Des séances individuelles :

- Soins psychocorporels : marche, yoga, relaxation, gymnastique douce, toucher massage
- Médiations parents-bébé : musicothérapie, psychomotricité, massage bébé et soins de puériculture

Un temps d'accueil Père-Mère-Bébé

Lieu d'échange et de partage centré sur le quotidien avec le bébé et les ressentis parentaux

Hôpital de Jour Mère-bébé

Pour des prises en charge spécifiques avec un temps de repas thérapeutique

Antenne à Beaune, unité Arlequin

- Consultations médicales
- Soins parents/bébé en musicothérapie

L'équipe mobile se distingue par sa réactivité pour faciliter l'accès aux soins et prévenir des troubles précoces des liens parents-bébé :

- Déploiement d'une activité de liaison, de consultation et de coordination principalement avec les services de maternité, de pédiatrie, de Protection Maternelle et Infantile, de psychiatrie adulte, du secteur libéral
- Développement d'interventions à domicile et sur différents services d'hospitalisation dans des situations complexes
- Travail sur l'isolement des dyades et triades

